

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 14 octobre 2020

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 6, 7 et 8 octobre 2020**

**2020 R170** Désignation des représentants de la Ville de Paris au sein du Groupement d'Intérêt Public Samu Social dit « Samusocial de Paris ».

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 2 octobre 2020, et son additif,

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Sont désignés pour représenter la Ville de Paris au sein du Groupement d'Intérêt Public Samu Social dit « Samusocial de Paris » :

Titulaire :

- Léa FILOCHE

Suppléant :

- Gauthier CARON-THIBAUT

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**